



Paris, le 11 avril 2019

Aux Député·es
Aux Sénatrices et Sénateurs

Mesdames et Messieurs les Député·es, Sénatrices et Sénateurs,

Très inquiets de l'avenir de la formation des enseignant·es dans le contexte de la réforme en cours (loi « Ecole de la confiance »), nous voulons vous alerter sur les risques de dégradation de la formation et porter à votre connaissance l'analyse de la situation et les propositions du SNESUP-FSU pour une formation des enseignant·es de qualité, réellement universitaire et professionnelle.

Vous trouverez donc ci-joint trois documents issus de la réflexion du groupe national Formation des Enseignant·es du SNESUP-FSU :

- 1/ des propositions d'amendements à la loi sur « l'école de la confiance » ;
- 2/ notre « cahier des charges » synthétique concernant les conditions de réussite de la « future » formation des enseignant·es envisagée par le ministère ;
- 3/ un tableau récapitulatif des mesures prévues pour 2020 pour la formation des enseignant·es qui passeront par décrets et arrêtés, et qui échapperont de fait au processus d'élaboration ainsi qu'aux débats parlementaires ;

Nous nous tenons à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous souhaiteriez, nous souhaitons également pouvoir échanger avec vous sur la situation pour expliciter les analyses et les propositions du SNESUP-FSU.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Député·es, Sénatrices et Sénateurs l'expression de notre haute considération.

Hervé Christofol
Secrétaire général du SNESUP-FSU

Muriel Coret et Vincent Charbonnier
Co-responsables nationaux du collectif FDE du SNESUP-FSU